

# Réduire le décrochage scolaire



Photo: Jacques Nadeau *Le Devoir* Pour contrer le décrochage scolaire, de près de 40%, la CAQ propose d'ajouter du personnel en orthophonie, en psychoéducation, en orthopédagogie et en psychologie pour dépister et soutenir les élèves en difficulté. Mais on ignore le coût de ces mesures.

## Marie-Christine Paret et Suzanne-G. Chartrand

Respectivement professeure honoraire, Université de Montréal et professeure retraitée de l'Université Laval

8 septembre 2018 **Idées**

**Dans le cadre de la campagne électorale, *Le Devoir* présente, le mardi 11 septembre à l'UQAM, un « Devoir de débattre » sur les grands enjeux en éducation, avec des représentants des quatre principaux partis. Pour l'occasion, le groupe indépendant « Debout pour l'école ! », un collectif citoyen de réflexion sur l'éducation, nous a proposé une analyse des programmes des principaux partis. Après avoir publié hier leurs textes sur le PLQ et le PQ, nous terminons aujourd'hui avec la CAQ et QS.**

Que critique la [Coalition avenir Québec](#) et que propose-t-elle ? Pas facile de savoir quelle direction prendrait la Coalition une fois au pouvoir, car ses priorités sont très changeantes. Récemment, la CAQ mettait au premier plan la lutte contre le décrochage scolaire, alors que le document de mai 2018 intitulé *Plan de valorisation de la profession*

*enseignante* indique que « la reconnaissance professionnelle des enseignants devra être au coeur de la prochaine évolution de notre système d'éducation ». Dans un plan précédent, de janvier dernier, intitulé *Plan de gouvernance scolaire. Remettre l'école entre les mains de sa communauté*, on se préoccupe de qui percevra la taxe scolaire, de la décentralisation du réseau scolaire, de l'embauche de professionnels, du rôle des directions d'école, et on vise à « offrir de meilleurs services aux élèves »...

Des ressources insuffisantes

Voici le problème le plus récemment mis en avant par la Coalition et auquel elle veut s'attaquer.

Nous ne pouvons que souscrire à cette intention. Ce taux de décrochage est en effet inadmissible puisque près de 40 % des jeunes Québécois dans le réseau public ne réussissent pas à obtenir leur diplôme sept ans après leur entrée au secondaire. La Coalition précise que les ressources sont insuffisantes. Pour lutter contre ce fléau, on prévoit l'ajout de professionnels en orthophonie, en psychoéducation, en orthopédagogie et en psychologie pour dépister et soutenir les élèves en difficulté. Au secondaire, des tuteurs seraient « assignés aux élèves plus vulnérables [...] ». La formule de tutorat permettrait d'améliorer le soutien pédagogique et l'encadrement des jeunes élèves ». Mais la CAQ ne chiffre pas le coût de ces mesures.

D'autres promesses phares

La Coalition promet également d'offrir partout au Québec des maternelles 4 ans gratuites sans qu'elles soient obligatoires. Un tel engagement est très positif, car il est connu que l'éveil précoce des enfants, à la langue notamment, fournit de meilleures chances d'une scolarité réussie ; c'est là une mesure qui aide à réduire les inégalités de départ.

La CAQ met l'accent sur la valorisation de la profession enseignante, qui ne parvient pas à recruter suffisamment de candidats et à les retenir. Certes, il est indispensable de hausser les salaires à l'entrée dans la profession, comme elle le propose, mais ça ne devrait pas se limiter aux débutants si l'on veut attirer puis retenir les maîtres. De plus, d'autres mesures sont nécessaires si l'on veut améliorer les conditions d'exercice du travail enseignant, éviter les épuisements professionnels et les abandons par les jeunes dès les premières années d'enseignement. La charge de travail est énorme : les classes sont surchargées et l'intégration des élèves en difficulté se fait avec peu d'aide de professionnels — puisque beaucoup de postes ont été supprimés. La CAQ demande avec raison de limiter le nombre d'élèves à besoins particuliers dans les classes ordinaires, mesures nécessaires, selon nous.

Mais ce n'est pas la création d'un ordre professionnel des enseignants, au coeur du programme de la CAQ depuis sa fondation en 2012, qui améliorera la condition enseignante. Comme le rappelle un spécialiste de la question, le professeur M. Tardif, « ce serait se bercer d'illusions de croire que [ce] serait une panacée aux problèmes vécus par l'école québécoise et ses enseignants [...] », car la Loi sur l'instruction publique

protège déjà la population d'éventuels abus et les conditions d'exercice sont très encadrées par les conventions collectives.

Un autre engagement indispensable de la Coalition est de resserrer les critères pour l'admission dans les programmes d'éducation, mais qui n'attirera des candidats que si on améliore sérieusement l'environnement de travail et les salaires.

Et la ségrégation scolaire ?

Des dimensions fondamentales de l'éducation sont absentes, dont celles des inégalités sociales et de la non-mixité sociale dans les classes et les écoles. Dans son dernier rapport, le Conseil supérieur de l'éducation souligne que « la stratification de l'offre de formation pendant la scolarité obligatoire — causée par la multiplication des programmes particuliers sélectifs et des établissements privés — entraîne des inégalités de traitement au bénéfice des plus favorisés. Autrement dit, ceux qui en auraient le plus besoin ne profitent pas des meilleures conditions pour apprendre, ce qui est contraire à l'équité [...] Au lieu d'atténuer les inégalités sociales, le fonctionnement du système scolaire québécois contribue en partie à leur reproduction ». De cette question, la CAQ ne dit mot, de même qu'elle ne met guère en avant l'importance de développer chez les jeunes une conscience des grands enjeux culturels et sociaux qui relèvent de la responsabilité de l'école.

La situation de l'éducation au Québec nécessite des changements importants et rapides, mais on peut s'interroger sur leur réalisation par la CAQ si l'on considère les moyens qu'elle se donnerait une fois au pouvoir : un allègement des structures permettant de dégager des budgets suffisants. Or, si la CAQ promet d'investir 1,2 milliard en éducation, elle promet aussi de réduire les impôts d'autant. Tout ceci semble fort douteux dans la perspective comptable qui est celle de la CAQ.